

Jeudi 20 août 2020

L'OPT-NC renforce sa collaboration aux actions de soutien et protection des personnes en danger en déployant des dispositifs adaptés

Faire de nos engagements responsables, une valeur partagée

Le gouvernement a fait de la lutte contre les violences faites aux femmes une de ses priorités. Mme CHAMPMOREAU membre du gouvernement en charge de la lutte contre les violences intrafamiliales (VIF) et son équipe sont fortement mobilisées sur le sujet et souhaite consacrer l'année 2020 à la structuration de la filière en charge du domaine.

Membre du comité de suivi du Grenelle et pleinement engagé dans une démarche RSO, Responsabilité Sociétale des Organisations, l'OPT-NC s'engage en faveur des personnes en situation de fragilité, soutient de longue date les projets créateurs de valeur sociétale et se place en appui des politiques publiques mises en œuvre.

Cette démarche est l'occasion de porter au quotidien des actions concrètes en pleine responsabilité avec les valeurs d'une société plus humaine et concernée.

Conventions de partenariat dans le cadre de la prise en charge de numéros verts relatifs aux violences conjugales.

L'OPT-NC, qui souhaite renforcer son engagement aux côtés du gouvernement et soutenir cette filière, prend **en charge totalement les abonnements téléphoniques et les consommations associées aux numéros des 3 associations en charge de la réponse aux appels d'urgence** :

- SOS écoute (ACSMS) au numéro vert 05.30.30 ;
- SOS violences au numéro vert 05.11.11 ;
- ADAVI, au 27.76.08, également en charge de la réponse au dispositif du Très Grand Danger (TGD).

Pérennisation du dispositif d'alerte SMS du 500067 du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

En outre, à l'occasion de la crise sanitaire récente liée au COVID 19, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a mis en place de nouveaux dispositifs d'alerte et de soutien aux victimes et témoins de violences intrafamiliales.

Ainsi, une convention de partenariat a été signée avec l'OPT-NC pour la mise à disposition d'un téléphone mobile et l'attribution du numéro dédié 500067, en complément des numéros verts évoqués ci-dessus et permettant aux victimes de se signaler par SMS auprès des instances compétentes.

Face à l'efficacité immédiate rencontrée par le dispositif, le gouvernement souhaite pérenniser le dispositif. L'OPT-NC officialise ainsi la poursuite du partenariat.

Dans ce cadre, quatre conventions de partenariat ont été signées ce jeudi 20 aout 2020 à la direction générale de l'OPT-NC en présence de Isabelle CHAMPMOREAU, membre du gouvernement notamment en charge de la lutte contre les violences intrafamiliales, de Yoann LECOURIEUX, président du conseil d'administration de l'OPT-NC et de Philippe GERVOLINO, directeur général p.i.

Étaient également présents : Pascal OLEJNICZAK directeur général de l'ACSMS-APEI et Claude COUSIN, coordinatrice de l'association, Anne-Marie MESTRE, présidente de l'association SOS Violences et Justine MOLINIER, directrice de l'association ADAVI.



© OPT-NC

Le coût global de ces partenariats est évalué à plus de 2.3 millions FCFP à l'année.

Une évaluation sera réalisée à l'issue des 2 premières années de fonctionnement (2020, 2021). La reconduction des dispositifs au-delà de cette période sera soumise à la validation du conseil d'administration de l'OPT-NC et prévu au budget des prochains exercices de l'office.

L'OPT-NC, un établissement engagé

L'OPT-NC soutient depuis de longue date les projets créateurs de valeur sociétale et se place en appui des politiques publiques mises en œuvre.

Avec 51,7% de son personnel féminin (595 femmes en 2018), l'OPT-NC est un établissement public plus que jamais attentif à la question des femmes, à leur sécurité et leur bien-être.

L'OPT-NC se soucie particulièrement de la problématique des violences faites aux femmes. Outre les dispositifs Téléphone Grave Danger (TGD) et géolocalisation, **l'office mène des actions de soutien à plusieurs niveaux via un accompagnement aux politiques publiques définies et un soutien technique dans les outils de télécommunications.**

Dispositif Téléphone Grave Danger

Le TGD est un dispositif judiciaire associant les services de police et de gendarmerie, qui permet de lutter plus efficacement contre les faits de délinquances et les agressions dont sont victimes les femmes en Nouvelle-Calédonie. Il a vocation à **prévenir les nouvelles violences que pourraient subir les victimes de violences conjugales**. Cette solution consiste à fournir aux victimes qui y sont favorables, sur décision judiciaire, un téléphone mobile disposant d'un bouton d'urgence vers un service de téléassistance accessible 7j/7 et 24h/24, avec géolocalisation automatique et immédiate pour alerter les autorités compétentes en cas de danger.

A travers ce dispositif, l'OPT-NC fournit

- une **prestation de services** incluant la mise à disposition de 3 téléphones répondant à un critère de discrétion, munis d'un bouton d'alerte unique programmé sur le 17 (police-secours) et disposant d'un système de géolocalisation permettant à l'opérateur police-secours de localiser le terminal activé ;
- la **solution informatique de géolocalisation** au profit des forces de l'ordre ;
- le **volume nécessaire de consommation** (voix et données) de l'ensemble des téléphones pour la durée du contrat ;
- l'attribution aux téléphones de « **numéros spéciaux** » **facilement identifiables** par l'opérateur police-secours ;
- la mise à disposition des parties d'un **référént 'assistance technique' privilégié**.

Dispositif de géolocalisation

Toujours dans un souci de protection des personnes en danger en déployant des dispositifs adaptés, l'OPT-NC a **implémenté en 2019 un système de géolocalisation en temps réel sur le réseau mobile**, permettant aux autorités compétentes, sur réquisition signée du procureur dans le cadre de recherches et d'enquêtes, de localiser et suivre n'importe quel mobile même hors connexion. Cette solution a pour finalité de **sécuriser les déplacements des personnes présentant des troubles cognitifs** comme la maladie d'Alzheimer ou la surveillance de personnes disparues ou recherchées, en permettant le positionnement automatique d'un terminal GSM basé sur certaines informations relatives aux antennes mobiles auxquelles le téléphone est connecté en temps réel.

Actions menées par l'OPT-NC en soutien aux projets créateurs de valeurs sociétales

Par ailleurs, l'OPT-NC participe aux **travaux de réflexion de la structuration de la filière d'assistance aux victimes de violences**. Le projet vise à réunir toutes les associations concernées sous un seul numéro.

L'OPT-NC se place également comme établissement pilote du plan gouvernemental de lutte contre les violences faites aux femmes. Sur la base du volontariat, des managers sont invités à participer à la formation « *Violences conjugales et intrafamiliales* » dispensée par l'IFAP. Ils pourront **ainsi repérer des femmes en souffrance** au sein du milieu professionnel, comme au sein de leur entourage personnel et assurer un relais potentiel auprès des acteurs compétents.

Parmi ses actions et en lien avec ses engagements RSO, l'office soutient également la ville de Nouméa pour la mise en place **d'ateliers numériques pour les seniors, ainsi que le dispositif**

carte Sénior via une réduction de 20% sur ses abonnements mobiles.

Sans oublier d'autres actions, ponctuelles et discrètes mais effectives, qui confirment les engagements de l'OPT-NC : mise à disposition de téléphones mobiles et prise en charge de l'abonnement à la Croix-Rouge pendant la période de confinement pour densifier le service de réponse et de soutien aux personnes en situation de fragilité (soutien psychologique et livraison paniers repas) ; la participation à venir au sein du projet CURTA visant à équiper la Nouvelle-Calédonie d'un réseau de transmissions territorial de sécurité terrestre ; la mise à disposition de locaux notamment pour l'extension du commissariat et des cellules de dégrisement ou encore le relai de l'incitation au signalement des contenus illicite via la Plateforme d'Harmonisation, d'Analyse, de Recoupement et d'Orientation des Signalements (PHAROS) en apposant un lien vers son portail sur l'ensemble de ses sites, réseaux sociaux et médias de diffusion.

Contact presse**Camille DUMARTY**

Chargée de communication externe

26.82.38 / 82.77.67

camille.dumarty@opt.nc